



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le 24 février 2020

ÉPIDÉMIE DE DENGUE A MAYOTTE : toutes les communes de l'île sont touchées

L'épidémie de dengue se poursuit à un rythme élevé et s'étend, à présent, sur l'ensemble de l'île. Les foyers restent actifs au Nord, au Sud et à Mamoudzou, mais de nouveaux foyers apparaissent, notamment en Petite Terre, où le nombre de cas signalés augmente.

Les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS sont toujours fortement mobilisées et renforcées par des équipes d'interventions du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Pour être pleinement efficaces, ces actions doivent être complétées par une participation active de l'ensemble des acteurs (Etat, communes, intercommunalités et population) pour permettre de réduire les populations de moustiques et limiter ainsi l'extension du virus.

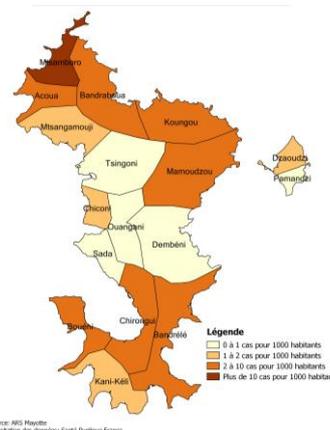
Apparition de nouveaux foyers de circulation du virus

Depuis le début de l'année 2020, **1 250 cas** de dengue ont été confirmés (ce chiffre ne prend pas en compte les patients qui n'ont pas consulté leur médecin ou ont consulté sans confirmation biologique).

On observe une dispersion des cas et toutes les communes de l'île sont concernées ([télécharger la carte](#)). Cette diffusion du virus sur l'ensemble du territoire représente une situation à risque, qui nécessite la mobilisation de tous.

Les foyers les plus actifs sont situés à :

- **Mamoudzou**
- **M'tsambo**
- **Acoua**



Source: ARS Mayotte
Exploitation des données: Santé Publique France

Une nouvelle zone de transmission du virus a été identifiée à **Petite-Terre**.

Renforcement des équipes d'intervention sur le terrain

Pour limiter les risques d'une épidémie de plus grande ampleur, les équipes d'intervention de la lutte anti-vectorielle de l'ARS Mayotte sont renforcées, depuis le début du mois de Février, par **45 sapeurs-pompiers du SDIS**. Formés et équipés, ils interviennent quotidiennement, par équipe de 10, aux côtés des agents de l'ARS. Leurs missions consistent à intervenir, au plus vite, sur les foyers naissants de dengue, ainsi que sur des périmètres élargis autour des cas signalés.

Aux côtés de ces équipes renforcées de lutte anti-vectorielle, **les communes et les intercommunalités** jouent un rôle essentiel dans la lutte contre la dengue que ce soit par leurs actions de nettoyage de quartiers, d'élimination des gîtes larvaires ou comme relais des messages de prévention auprès de la population,

Pour être pleinement efficaces, ces actions doivent être menées par l'ensemble des acteurs y compris la population. **La lutte contre les moustiques est l'affaire de tous.**

Rappel des recommandations à la population

>> Limiter le développement des moustiques



>> Se protéger des piqûres de moustique



Ce sont ces gestes menés par tous, à titre personnel et collectif, qui permettront de limiter la propagation du virus de la dengue sur l'île.

CONTACT PRESSE

PREFECTURE DE MAYOTTE

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Tél : 06 39 69 00 31

ARS DE MAYOTTE

Courriel : ars-mayotte-com@ars.sante.fr

Tél : 02 69 61 83 25 - Port : 06 39 25 23 30